

Le vendredi 6 octobre 2006

Nouvelle dissidence

Le rapport Genest fait de moins en moins l'unanimité en Gaspésie.

Après New Richmond, c'est maintenant au tour de la municipalité de Pointe-à-la-Croix de dire non au rapport pourtant encensé par la Conférence régionale des élus.

En assemblée lundi soir, le conseil a unanimement rejeté les conclusions du rapport. Les élus ne digèrent évidemment pas la recommandation prévoyant la fermeture de l'usine GDS de Pointe-à-la-Croix. Ils considèrent également que la reconversion de l'usine afin de produire de la granule n'offre aucune garantie et que les emplois seraient peu nombreux et mal rémunérés. Les délibérations témoignent également du fait que les élus de Pointe-à-la-Croix considèrent que le rapport Genest est le produit d'une réflexion d'industriels d'abord et avant tout concernés par des intérêts corporatifs.

Pourtant à la suite du dépôt du rapport de 14 septembre dernier, le maire de Pointe-à-la-Croix, Jean Paul Audy, acceptait de bonne grâce les conclusions du comité. Il affirmait sur nos ondes qu'il fallait se rendre à l'évidence et que les gens qui perdraient leur emploi dans sa localité auraient de bonne chance de se reclasser à Nouvelle ou Pointe-à-la-Garde.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de Jean Paul Audy. Il semble qu'il soit en vacances et ne sera de retour que le 10 octobre. **CIEUFM**

Pointe-à-la-Croix opposé au rapport Genest, Nathalie Normandeau prudente à réagir

St-Alphonse, St-Elzéar y sont opposés, leur usine de sciage étant menacée. New Richmond déplore que Pierre Genest est exclu une relance de la Smurfit Stone.

La perte de 35 emplois à Pointe-à-la-Croix envisagée par la municipalité, suite à la fermeture éventuelle de GDS, tel que recommandée dans le rapport Genest, déçoit le conseil municipal. Dans une résolution, Pointe-à-la-Croix trouve irréaliste de penser transformer l'usine de sciage en usine de production de granule de bois.

Nathalie Normandeau est prudente à réagir aux oppositions des municipalités.

Nathalie Normandeau, ministre responsable de la Gaspésie, les Îles: "La balle a toujours été, elle sera toujours dans la cour des industriels, malgré les bonnes volontés que je peux manifester pour sauver l'ensemble des usines sur le territoire. La décision ultime revient aux industriels. GDS par exemple, on sait que GDS connaît des difficultés. L'entreprise a déjà signifié au ministère des Ressources naturelles leur intérêt pour un certain nombre d'usines sur le territoire. Ce qui est clair, c'est que GDS ne conservera pas l'ensemble de ses actifs (...) Notre rôle sera d'accompagner les industriels qui manifesteront plus clairement à quelle enseigne ils se logent."

Le rapport Genest est connu du public depuis le 14 septembre. On ne sait toujours pas qui formera le comité de mise en oeuvre des recommandations. La ministre ajoute que ça devra se faire le plus rapidement possible.

Octave Thibault, CHAUTVA

Investissement pour la promotion et le réseautage d'entreprises

L'économie sociale sera davantage soutenue dans le Bas-Saint-Laurent. Vendredi, la Conférence régionale des élus a signé une entente de 440 000 \$ sur 3 ans pour faciliter la promotion et le réseautage des entreprises de ce secteur de l'économie régionale.

La région bas-laurentienne compte près de 300 entreprises d'économie sociale qui oeuvrent dans tous les secteurs de l'économie régionale.

Le gouvernement québécois a reconnu l'économie sociale il y a 10 ans. Dans le Bas-Saint-Laurent, ce secteur a littéralement explosé. Entre 1999 et 2004, 251 entreprises d'économie sociale ont réalisé plus de 350 projets dans la région.

Les centres locaux de développement ont investi 3,6 millions de dollars dans ces projets et cette aide financière a généré des investissements totaux de près de 60 millions de dollars. Toutefois, il existe des secteurs mous que l'entente permettra de mieux soutenir.

« Dans des secteurs comme la culture, le tourisme ou les services de proximité en milieu rural, où ça peut être plus difficile, on va, avec un plan de redressement, aider ces entreprises à passer à une autre étape », explique Anne Gauthier de la Conférence régionale des élus.

« Il est primordial que ces entreprises et leurs partenaires soient davantage en contact et il s'agit là du second volet de l'entente », ajoute Mme Gauthier.

« On va supporter le réseautage au niveau régional et on supporte aussi par l'entente le réseautage au niveau local. On travaille de concertation avec les CLD, Emploi-Québec, les caisses locales, les entreprises. C'est vraiment un travail de réseautage à tous les niveaux », affirme Anne Gauthier.

RADIO-CANADA

Injection de 1,35 M\$ dans trois entreprises gaspésiennes

Gilles Cagné
Collaborateur spéciale

NEW RICHMOND — Le Fonds régional de solidarité FTQ Gaspésie-les-Îles a injecté 1 350 000 \$ dans trois entreprises gaspésiennes. L'argent permettra à Gaspésie Diesel d'assurer sa relève, de même qu'à Fabrication Delta et aux Serres-Jardin nature de réaliser des expansions.

Ces décisions portent à 25 le nombre d'interventions de l'organisme au cours de ses 10 ans d'existence, pour des participations de 7 millions \$ en capital régional. Le directeur du Fonds régional, Marc Cayouette, dit toute-

fois que la nature des interventions a changé en une décennie.

« Ces huit premières années, nos participations prenaient surtout la forme d'injections dans les capital-actions des entreprises. Depuis deux ans, nous accordons surtout des prêts. C'est plus lourd comme démarche de devenir actionnaire, parce que les propriétaires accordent souvent une valeur très élevée à l'entreprise qu'ils ont mis une vie à bâtir », précise Marc Cayouette.

C'est pourquoi le Fonds régional de solidarité Gaspésie-les-Îles, comme les autres fonds régionaux, offre dorénavant le « prêt croissant », d'une limite de 500 000 \$ et caractérisé par sa disponibilité à l'in-

térieur de 15 jours ouvrables, et le « prêt équité », sans remboursement de capital avant cinq ans. Ces deux types de financement sont accordés sans garantie.

« Le dossier n'est pas envoyé à Montréal pour approbation », note Marcel Bujold, président du Fonds régional Gaspésie-les-Îles. « Nous nous appuyons sur la confiance en nos gens d'affaires, sur la solidité de l'équipe de direction et sur leur plan d'affaires », ajoute M. Cayouette.

Le concours de l'organisme permet à Gilles Babia d'acquiescer Gaspésie Diesel, une firme pour laquelle il travaille depuis longtemps. Fabrication Delta se servira des nouveaux capitaux pour

mettre en marché son système de classement du bois de sciage et pour continuer sa percée dans le secteur éolien, alors que les Serres-Jardin nature réalisent actuellement une deuxième expansion en trois ans dans la production de tomates biologiques.

La direction du Fonds régional FTQ Gaspésie-les-Îles estime que ses interventions ont aidé à maintenir ou à créer 750 emplois au moyen de participations dans des

initiatives totalisant 48 millions \$. Les interventions se situent entre 200 000 \$ et 2 millions \$, mais les requêtes plus importantes peuvent être acheminées à la division nationale du Fonds de solidarité de la FTQ.

Marc Cayouette ne dévoile pas le rendement du Fonds régional de solidarité, mais il assure qu'il est positif et qu'il se classe dans la moyenne des fonds régionaux de la FTQ.